

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2023
RIUNIONE DI I 30 DI NUVEMBRE E DI
PRIMU DI DICEMBRE DI 2023

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2023
REUNION DES 30 NOVEMBRE ET PREMIER
DECEMBRE 2023

2023 / 02/080

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF A LA QUESTION DEPOSEE
PAR MADAME VERONIQUE PIETRI AU NOM DU GROUPE CORE IN FRONTE**

Objet : Pour les familles des victimes, exigeons la vérité sur la catastrophe de la caravelle Aiacciu-Nice

Madame la Conseillère,

Je vous remercie pour votre question,

Je rappelle que la quête de vérité et de justice dans l'affaire de la Caravelle Aiacciu- Nice qui s'est écrasée en mer le 11 septembre 1968, est portée à titre principal avec courage, constance et détermination par Mathieu Paoli et son frère ainsi que les victimes, toutes décédées lors de ce crash. Je rends hommage bien sûr à cet engagement qui nous émeut forcément parce que le temps passe - plus d'un demi-siècle -...

Parce que celles et ceux qui portaient cette exigence de vérité à titre principal étaient hier des enfants, ou de tous jeunes gens et sont aujourd'hui des personnes âgées, je leur adresse bien sûr, en notre nom à tous, l'expression de notre solidarité.

Ce combat a été porté à titre principal par celles et ceux qui étaient directement concernés. Il a également été accompagné, soutenu et relayé par l'Assemblée de Corse et le Conseil exécutif à l'unanimité.

Je rappelle que, sitôt élu en décembre 2015, j'ai tenu à ce que le Conseil exécutif soit systématiquement présent à l'ensemble des manifestations publiques et notamment à l'ensemble des commémorations, à l'occasion des anniversaires de la tragédie.

Parallèlement à cela, je tiens aussi à rappeler que dès le 7 septembre 2016, pour relayer une demande qui m'avait été directement adressé par l'association des victimes et de leurs ayant-droit, j'ai écrit au chef de l'État, Emmanuel Macron, pour lui demander effectivement la levée du secret défense et la communication de l'ensemble des pièces. De la même façon, un an plus tard, nous avons écrit un courrier commun avec le président de l'Assemblée de Corse de l'époque, le maire de Nice et le président de la Région Sud PACA pour renouveler cette demande.

Nous continuons à demander justice et vérité. Disons les choses clairement : je pense que ces personnes n'ont aucun doute sérieux sur le fait générateur du crash, il semble évident à la lecture des dernières pièces qui ont été versées au dossier d'instruction, et compte-tenu de la ténacité et la pugnacité des victimes, parties civiles et de leurs avocats, et grâce aussi, je pense à la loyauté du magistrat instructeur. Je pense qu'il est évident pour tout le monde que c'est bien un missile qui a causé le crash de la Caravelle, et donc la mort d'une centaine de passagers.

Le problème, c'est qu'il faut qu'aujourd'hui le droit et la vérité officielle rejoignent la vérité tout court ; mais comment y parvenir ? Il faut que dans le périmètre de la reconstruction d'une relation de confiance entre l'État et la Corse, la vérité soit officiellement reconnue, je ne sais pas si cela sera possible par une décision de justice. Il appartiendra aux avocats qui défendent les intérêts des parties civiles d'y veiller et de le dire, mais indépendamment de ce que pourrait dire la Justice, il est clair que nous devons créer les conditions politiques pour qu'il y ait une reconnaissance au plus haut niveau de l'État de cette responsabilité.

Je termine en disant que les familles des victimes ont toujours dit que pour elles, ce n'était pas une question d'indemnisation ou de réparation matérielle du préjudice subi, mais une question de reconnaissance de la vérité dans cette quête de vérité et de justice.

Nous avons été et nous continuerons à être à leurs côtés.

Je vous remercie.